

Liège 2016

Championnat EPR secteur 1

1.Championnat de vitesse

Se jouera avec les deux premiers marqués vieux et yearlings classement par 4 sur tous les concours en Belgique plus les voyages en France jusque Meaux y compris .

Ce championnat se disputera uniquement sur 8 concours totalisant Minimum 800 km durant la période du 19 mars au 11 septembre inclus .

Par week-end l'amateur pourra choisir un concours vieux et un concours yearlings .

Une participation minimale de 100 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours est requise .

2.Championnat de demi fond vieux

Se jouera avec les deux premiers marqués vieux classement par 4 sur tous les concours au delà de Meaux jusqu'à La Souterraine inclus avec une participation minimale de 80 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours .

Ce championnat se jouera pour vieux pigeons uniquement (pas de yearlings doublés) sur 6 concours totalisant minimum 2000 km durant la période du 7 mai au 11 septembre à la condition qu'au moins trois concours différents avec classement EPR secteur 1 soient pris en considération .

3. Championnat de demi fond yearlings

Idem que pour les vieux excepté que ce classement se clôturera à la date du 13 août .

4. Championnat de fond & grand-fond

Se jouera avec les deux premiers marqués classement sur la liste EPR Secteur 1 sur 4 concours au choix de Limoges du 28/05 à Tulle du 30/07 et totalisant minimum 2800 km .

5.Championnat de vitesse et demi fond pigeonneaux

Se jouera avec les deux premiers marqués pigeonneaux à partir du 29 mai jusqu'au 11 septembre inclus classement par 4 sur 6 concours dont un au moins à partir de Meaux et un autre au cours duquel le classement sur la liste EPR secteur 1 sera pris en considération .

Un seul concours par week-end , mais à partir du début du quatrième tour pigeonneaux possibilité de prendre un concours du 3° et du 4° tour le même week-end (pas de concours disputés en semaine à l'occasion de jours fériés ou fête) , pourra être pris en considération sauf pour les concours provinciaux , inter provinciaux et nationaux.

Une participation de 120 pigeons et d'au moins 10 amateurs est requise .

6.Championnat général

Se disputera par l'addition des places obtenues dans les cinq championnats ci-dessus .

Sera déclaré champion général Liégeois l'amateur le plus souvent classé et obtenant le plus petit total .

S'il y a de nouveau égalité , l'addition des coefficients (plus bas total) sera d'application .

Remarques

- 1.Quinze lauréats seront classés dans chacun des cinq championnats et dix lauréats au championnat général .
- 2.Un même concours (même date) ne peut être pris en considération dans deux championnats différents
- 3.Pour les championnats de vitesse , demi-fond et pigeonneaux les amateurs s'engagent à fournir les résultats au comité provincial pour vérification .
- 4.Les cinq championnats seront calculés au plus grand nombre de prix , en cas d'égalité le coefficient sera déterminant .
- 5.Le présent championnat devra être rentré chez Jacques BAILLY , 71 rue Jean Jaurès à 4630 Soumagne ou à l'adresse e-mail fa201201@skynet.be pour le 2 octobre au plus tard (cachet de la poste du 03/10/16 faisant foi)
- 6.L'amateur non présent à la remise des prix provinciale et ne pouvant justifier d'une excuse valable ne pourra recevoir ses prix .
- 7.La remise des prix du championnat provincial Liégeois (général , cinq catégories et as pigeons) se fera lors de la fête provinciale .
- 8.Suite à une décision de l'A.G. tous les colombophiles **ayant leur colombier situé en province de Liège et dans les Fourons** peuvent participer à ce championnat .

9. Suite à une décision prise antérieurement en assemblée générale Liégeoise et confirmée lors de celle du 09/11/2007 , seuls les résultats d'un amateur dans un même groupement seront pris en considération pour les championnats de vitesse et de demi-fond provinciaux (pas de panachage)

10. **aucune rature ni surcharge sur les documents rentrés sous peine d'annulation**

7.Championnats des AS pigeons

As pigeons vitesse (vieux et yearlings)

Se disputera sur les concours repris au point 1 réunissant au minimum 100 pigeons et 10 amateurs par concours . Seul les prix par dix inscriptions seront pris en considération .

Dix amateurs différents seront classés et récompensés , étant que les 2°, 3°.... Pigeons d'un même amateur seront classés pour mémoire (les concours de fête et à enjeux spéciaux ne peuvent être pris en considération)

Seuls les 8 meilleurs prix totalisant minimum 800 km seront pris en considération et départagés au coefficient .

As pigeons demi-fond (vieux et yearlings)

Se disputera sur tous les concours au delà de Meaux jusque La Souterraine inclus réunissant au minimum 80 pigeons et 10 amateurs . Seul les prix par cinq inscriptions seront pris en considération .

Dix amateurs différents seront classés et récompensés étant entendu que les 2°, 3°.... Pigeons d'un même amateur seront classés pour mémoire . (les concours de fête et à enjeux spéciaux ne peuvent être pris en considération)

Seuls les 6 meilleurs prix totalisant minimum 2000 km seront pris en considération et départagés au coefficient .

As pigeons fond & grand-fond (vieux et yearlings)

Se disputera sur tous les concours choisis dans la liste de fond à partir de Limoges du 28/05 . Pour ce classement seul comptera le résultat EPR secteur 1 . Dix amateurs différents seront classés et récompensés étant entendu que les 2°, 3°.... Pigeons d'un même amateur seront classés pour mémoire .

Seuls les 3 meilleurs prix seront pris en considération et départagés au coefficient .

As pigeonneaux

Se disputera sur tous les concours jusque La Souterraine inclus réunissant minimum 120 pigeons et 10 amateurs . seul les prix par cinq inscriptions seront pris en considération .

Dix amateurs différents seront classés et récompensés étant entendu que les 2°, 3°....pigeons d'un même amateur seront classés pour mémoire .(les concours de fête et à enjeux spéciaux ne peuvent être pris en considération)

Seuls les 6 meilleurs prix totalisant minimum 1000 km seront pris en considération et départagés au coefficient .

8.Premiers prix provinciaux (EPR secteur 1)

Tous les amateurs ayant remporté un premier provincial (EPR secteur 1) au cours de la saison 2016 seront récompensés pour autant qu'il y ait au minimum cent pigeons participants

Respect des articles 91 & 112 du règlement sportif national

Extrait de l'article 91: Des résultats de concours ou de doublage où ne figurent aucune somme distribuée ne pourront en aucun cas être pris en considération pour la justification de palmarès pour les championnats